



Ma femme est partie de la maison familiale avec mes enfants

Par **chris26121987**, le **22/09/2017** à **02:15**

Bonjour,

Ma femme et moi voulons divorcer mais le soucis est que mon épouse vient de s'en aller de la maison familiale sans me prévenir et avec mes 2 enfants. Elle m'interdit de voir mes enfants. Quels sont mes recours car c'est une femme qui ne s'occupe pas de ses enfants et qui préfère sortir et s'amuser et dormir toute la journée plutôt que de s'occuper de ses enfants. AIDEZ MOI S.V.P.

Que puis)je faire légalement pour SAUVER mes enfants de cette mère irresponsable ?

Merci.

Par **cocotte1003**, le **22/09/2017** à **07:07**

Bonjour,

Comme vous avez les mêmes droits que votre femme sur vos enfants, vous pouvez très bien aller chercher vos enfants et les garder avec vous et refuser de lui les rendre. Savez vous où ils sont ? Quel âge ont vos enfants ?

Cordialement.

Par **amajuris**, le **22/09/2017** à **10:47**

Bonjour,

Je vous conseille de signaler à la police ou à la gendarmerie, la disparition de votre épouse et de ses enfants.

Vous avez la même autorité parentale sur vos enfants que votre épouse.

Salutations

Par **Visiteur**, le **22/09/2017** à **14:33**

Bonjour,

Oui, un signalement est impératif.